

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 4 avril 2014**

## ORDRE DU JOUR

<b>1 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL .....</b>	<b>3</b>
<b>2 – ELECTION DU MAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>3 – CREATION DE POSTES D’ADJOINTS AU MAIRE.....</b>	<b>9</b>
<b>4 – ELECTION DES ADJOINTS.....</b>	<b>10</b>

*La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. Lambert.*

**M. LAMBERT.**- Mesdames, Messieurs, bienvenue dans votre conseil municipal.

### **1 – Installation du Conseil municipal**

En application des articles 2121-7 du Code général des collectivités territoriales : le conseil municipal est composé des conseillers municipaux élus dans les conditions prévues par le Code électoral. Il doit se réunir pour procéder à l'installation du conseil municipal et à l'élection du maire et des adjoints.

Je vais vous donner lecture du procès-verbal des opérations électorales qui ont eu lieu le 30 mars dernier :

Nombre d'inscrits :	9 334
Nombre de votants :	6 280
Nombre de suffrages exprimés :	6 138
Ont obtenu :	
- Liste Francheville au cœur, Francheville écologie :	2 830
- Liste Francheville autrement :	3 308

Je vais donc procéder à l'appel nominal dans l'ordre du tableau, et je ferai circuler la fiche pour signature.

*(M. Lambert procède à l'appel).*

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel Rantonnet, Arielle Petit, Olivier Laverlochère, Maria Isabel Santos Malsch, Claude Gourrier, Isabelle Quiblier, Serge Calabre, Christine Barbier, Gilles Dassonville, Josiane Salembier Michel, Francis Bonneman, Lucette Rey, Olivier de Parisot de Bernecourt, Dominique Jauffret, Michel Roux, Anne-Marie Prunaret, Philippe Sadot, Marie-Anne D'honneur, Gilles Cortial, Anita Rodamel, Francis Trembleau, Christelle Poulard, Alain Guillon, Georgette Barbet, Maurice Gotteland, Renée Ellenberger, René Lambert, Odile Dumont, Cyril Kretzschmar, Claire Faÿ, Maurice Guibert, Annie Jambon, Bruno Rivier.

Mesdames, Messieurs, je vous déclare officiellement installés dans vos fonctions.

Mes chers collègues, j'ai toujours considéré que la politique devait être un outil au service des citoyens et non un outil au service de ceux qui s'en servent.

J'ai toujours considéré que la politique devait être un outil au service d'un idéal et non comme un outil au service des ambitions.

J'ai toujours considéré que la politique pouvait être respectable, dès lors que ceux qui la servent ont un minimum de dignité.

Je tiens tout particulièrement aujourd'hui à exprimer aux Franchevillois ma gratitude pour m'avoir confié pendant si longtemps la responsabilité de diriger notre ville, et vous redire tout le bonheur que j'ai eu, que nous avons eu, à travailler pour eux.

Francheville est une commune à taille humaine, attractive, sûre, solidaire, où il fait bon vivre, et ces qualités seront à développer avec les moyens que vous vous donnerez.

Depuis 25 ans, dans cet Hôtel de ville et au Grand Lyon, j'ai essayé d'appliquer les mêmes principes avec des équipes d'élus animés par les mêmes valeurs.

C'est comme cela que nous avons fait de Francheville une véritable exception dans le paysage politique local. Une ville sociologiquement et électoralement étiquetée à droite, dirigée par une équipe de gauche.

En 25 ans, « Francheville au cœur » a démontré qu'il était possible de faire de la politique, déjà et avant vous, autrement. Une équipe de gauche dans une ville de droite avec le soutien de tous les citoyens de gauche rassemblé et loyaux, auxquels se joignaient, pour constituer une majorité stable et confortable, des citoyens aussi démocrates que sincères qui votaient à droite aux élections nationales et qui préféraient notre équipe et le projet local que nous présentions.

Cette expérience aura duré 25 ans. 25 ans pendant lesquels, avec une majorité de Franchevillois nous aurons permis à notre ville d'évoluer, de changer, je l'espère, et même j'en suis sûr, de s'améliorer :

Par des réalisations dont la qualité architecturale marque l'espace : l'Iris, la médiathèque, l'Élan, la salle de gymnastique Jean et Ginette Audin, la salle de ballons, la Maison Jacques Faure, la salle Léo Ferré, la salle Vacheron, la Maison de la solidarité, la gendarmerie, le collège Christiane Bernardin et le gymnase Jean Boistard,

Mais aussi par la réhabilitation des trois groupes scolaires et du Fort du Bruissin,

Aussi par la création dans chaque quartier d'un établissement d'accueil pour jeunes enfants,

Enfin, par la valorisation de notre environnement et le fleurissement de notre commune.

Pardon de cette énumération qui frôle l'immodestie, mais aucune de ces réalisations n'est aujourd'hui contestée, inutile ou même somptuaire.

Sur le plan économique, et en dehors de toute polémique, je vous laisse une situation parfaitement saine. Je ne vous laisse aucun emprunt toxique.

Je vous laisse une commune faiblement endettée, le stock de la dette est de 8 150 000 €, soit 673 € par habitant ; la moyenne nationale étant de 955 € par habitant.

Notre endettement pourrait être liquidé par une excellente capacité de désendettement, qui est inférieure à cinq ans.

Pour ne pas obérer votre marge de manœuvre, j'ai pris soin de ne lancer aucun investissement important à la fin de ce mandat, et vous disposez de toute latitude d'utilisation d'un fonds de roulement de 1,7 M€.

À l'heure du bilan, je souhaite aussi rendre hommage à celles et ceux qui ont permis d'offrir ce patrimoine à nos concitoyens, je veux naturellement parler de l'ensemble du personnel communal.

Beaucoup de choses ont été dites sur les fonctionnaires territoriaux, des paroles souvent injustes, parfois blessantes, rarement élogieuses. Et pourtant, sans leurs compétences et sans leur dévouement, rien de ce que nous avons promis aux Franchevillois n'aurait pu être réalisé.

Ce qui a été vrai pour nous pendant 25 ans, sera vrai aussi pour la nouvelle majorité pour les 6 ans à venir. En vous laissant les clefs de cet hôtel de ville vous recevez aussi en héritage la responsabilité de maintenir Francheville parmi les premières communes de l'agglomération dans lesquelles il fait bon vivre, non seulement par la qualité de son environnement, mais aussi par la qualité de ses services publics.

Contrairement à ce qui a pu être dit, ici ou là, je n'ai pas de Riad à Marrakech, et je n'irai m'installer ni au Maroc, ni ailleurs. Je suis fidèle à mes racines et à mes amis, je reste à Francheville, tout près de vous, et même avec la discrétion qui sera désormais la mienne, de par la situation de ma maison, je ne pourrai pas faire autrement que de vous avoir à l'œil.

*(Rires).*

L'équipe « Francheville au cœur » restera présente, non seulement autour de cette table mais avec les Franchevillois qui s'interrogent avec nous sur la signification de l'intitulé de la nouvelle majorité. Vous nous avez promis « Francheville autrement » sans que nous soyons certains qu'autrement ce sera mieux ou qu'autrement ce sera pire.

Notre vigilance sera, n'en doutez pas, active sur chaque dossier et pour ne rien vous cacher nous sommes déjà impatients de connaître l'ampleur de la baisse de notre taxe d'habitation, la nature de votre action contre le barrage, la situation des 100 places de parking promises dans le centre bourg, le devenir de l'éco quartier de Bel Air, l'avenir du festival de jazz et j'en passe...

Pour l'heure, et pour l'heure seulement, soyez assurés que nous n'avons aucune envie de ternir le bonheur légitime que vous éprouvez.

Vous l'avez compris si les urnes ont parlé et si notre respect est total, notre déception s'est déjà transformée en une ardente volonté de reconquête. C'est donc de la manière la plus républicaine qui soit que je forme au nom de mon équipe mes vœux de prospérité pour Francheville, et de bonheur pour chacune et chacun de ses habitants.

À vous, Monsieur le maire... Je serai donc le premier à vous appeler Monsieur le Maire, je sais que votre bonheur est teinté d'une certaine appréhension. Je tiens à vous assurer de mon soutien le plus loyal pour faciliter vos premiers pas. Vous avez même mon 06, faites en l'usage qu'il vous plaira d'en faire.

Bonne chance Monsieur le Maire.

*(Applaudissements).*

**M. LAMBERT.**- Afin de procéder à la suite des opérations je vais faire appel à Mme la doyenne, pardon de cette inélégance, rassurez-vous vous ne faites pas du tout doyenne, mais je dois faire appel à vous Madame Ellenberger, voulez-vous prendre ma place ?

*(Mme Ellenberger assure la présidence du conseil municipal).*

**Mme ELLENBERGER.**- Mes chers collègues, je vous propose tout d'abord de désigner Mme Georgette Barbet en qualité de secrétaire de séance.

*(Mme Barbet est désignée secrétaire de séance).*

Monsieur le député, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs,

Le privilège de l'âge me conduit aujourd'hui à présider quelques instants cette première séance de conseil municipal.

Les Franchevillois ont exprimé démocratiquement une vraie volonté de changement. A l'issue du deuxième tour de l'élection municipale du 30 mars 2014, la liste « Francheville autrement » a obtenu près de 54 % des suffrages exprimés.

Cette majorité nette permet au groupe « Francheville autrement » de recueillir 26 sièges sur 33 dans notre assemblée.

Le projet de Michel Rantonnet donne un vrai changement de cap à Francheville. Il s'engage à respecter notre cadre de vie, qui nous fait choisir de vivre à Francheville.

J'ai la chance de travailler auprès de cette équipe. Le résultat de ce scrutin n'est pas le fruit du hasard. Ce résultat est le fruit d'un très grand travail d'équipe.

Dans cette assemblée, nous avons la chance d'avoir Isabelle Quiblier. Son beau-père, Noël Quiblier, qui nous a quittés l'an dernier, confiait la mairie à René Lambert en 1989, il y a 25 ans.

Aujourd'hui, notre vie démocratique vit au rythme de l'alternance. Nous sommes reconnaissants aux équipes de Noël Quiblier et de René Lambert pour leur dévouement au service de Francheville.

Michel Rantonnet s'engage à répondre au plus près des préoccupations des Franchevillois pour mieux vivre ensemble.

Je souhaite bonne chance au prochain maire et à toute l'équipe municipale.

*(Applaudissements).*

## **2 – Election du Maire**

**Mme ELLENBERGER.-** Il nous incombe maintenant de procéder à l'élection du maire de notre ville.

Pour cela, je demande aux deux benjamins de notre assemblée d'assurer les fonctions d'assesseurs, j'appelle Dominique Jauffret et Gilles Cortial.

Messieurs les Assesseurs, je vous demande de prendre place à cette table. Je vous rappelle qu'en vertu de l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

J'invite maintenant les candidats à la fonction de maire à se manifester.

*(M. Michel Rantonnet se porte candidat).*

*(Il est procédé au vote à bulletin secret).*

**Mme ELLEMBERGER.-** Les résultats du premier tour de scrutin sont :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	33
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	7
Nombre de suffrages exprimés :	26
Majorité absolue	14

Michel Rantonnet est élu Maire de Francheville avec 26 voix.

*(Applaudissements).*

Monsieur Michel Rantonnet, je vous félicite très chaleureusement, je vous proclame Maire de Francheville et installé dans vos fonctions.

*(Applaudissements).*

*(Mme ELLEMBERGER remet l'écharpe de Maire à M. Rantonnet).*

*(Applaudissements).*

**M. RANTONNET.**- Monsieur le Député, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dimanche dernier, plus de 3 300 Franchevillois ont exprimé leur volonté de changement en faveur de notre projet.

Aujourd'hui, c'est avec émotion et fierté que je me présente devant vous, avez humilité aussi.

Sans la confiance des Franchevillois, de mon épouse, de mes amis et de mon équipe, je ne serais pas ici devant vous.

Si l'élection municipale veut que ce soit la tête de liste qui soit mise en avant, je n'oublie pas que le résultat obtenu lors de ce scrutin a été le fruit d'un intense travail d'équipe, des colistiers aujourd'hui élus ou non, mais aussi des nombreux sympathisants, qui nous soutiennent depuis huit ans.

Je suis conscient de la responsabilité qui m'est confiée, ainsi qu'aux élus qui m'accompagnent.

Je suis reconnaissant à René Lambert, qui a présidé aux destinées de notre commune depuis 25 ans. Je joins à cet hommage l'ensemble des équipes qui, au cours des différents mandats, ont participé à la gestion de Francheville.

Malgré nos divergences profondes sur les politiques conduites, je sais qu'il a agi, selon ses convictions, pour le bien de Francheville.

Désormais, je suis le Maire de tous les Franchevillois, au-delà des clivages politiques et sans volonté de détruire ce qui a été réalisé.

Dimanche dernier n'a pas vu les vainqueurs l'emporter sur les vaincus, la complexité de notre monde ouvert mérite une vision beaucoup plus large qu'une approche binaire. Le respect des uns pour les autres sera la base de notre pacte municipal.

À ce titre, j'appelle l'opposition à débattre de manière constructive dans cette enceinte et au sein des diverses commissions pour ressourcer notre démocratie.

Ce qui nous rapproche pour Francheville doit être plus important que ce qui nous sépare.

Les attentes des Franchevillois sont fortes. Nous devons répondre à leurs espérances pour l'aménagement de notre quartier, pour notre jeunesse, pour nos aînés, pour nos enfants, pour notre cadre de vie, pour nos commerces et toute l'économie locale, pour nos associations, pour notre

environnement, pour notre sécurité aussi et, première condition de la réussite de toute action municipale, pour nos finances.

Voilà le chemin que nous allons prendre ensemble.

Nous sommes prêts à consacrer tous nos efforts à Francheville. Pour ce qui me concerne, dès le mois de mai, je consacrerai la totalité de mon temps à Francheville, à l'exclusion de toute autre activité professionnelle.

Nos projets sont connus, nos priorités d'action sont claires pour répondre aux préoccupations des Franchevillois. Je ne vous fais pas de promesses faciles, la désillusion succède trop souvent aux promesses non tenues.

Mettre en œuvre ces orientations ne sera possible qu'avec un engagement fort du personnel municipal. Nous avons la chance d'avoir des agents compétents, engagés pour le service public. Je suis persuadé qu'ensemble nous relèverons les défis à venir.

Je suis conscient, ainsi que toute mon équipe, des difficultés qui nous attendent et auxquelles il faudra faire face, dans un environnement économique très contraint pour notre pays. Nous y sommes prêts.

Je suis un homme à l'écoute, présent et disponible. La fonction ne changera pas l'homme.

Je m'engage à informer régulièrement les Franchevillois dans la plus grande transparence sur l'avancement des dossiers, qui concernent leur cadre de vie. À ce titre, les conseils de quartier doivent être ressourcés.

Je terminerai avec un message d'espoir : celui de l'énergie.

Le travail et la régularité de l'effort sont souvent récompensés. Et vous connaissez certainement cette maxime de Mark Twain : « Ils pensaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».

Merci.

*(Applaudissements).*

### **3 – Création de postes d'Adjoints au Maire**

**M. RANTONNET.**- Comme je vous l'ai dit, c'est un travail d'équipe. Il est temps maintenant de passer à la création des postes d'adjoints au Maire.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoints au Maire, pourvu que ce nombre n'excède pas 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ainsi, le Conseil Municipal doit déterminer, avant l'élection des Adjoint, le nombre de postes d'adjoint à pourvoir, soit un minimum de un et un maximum de neuf pour notre Commune.

Je vous propose, pour la durée du mandat, de fixer à 9 le nombre de postes d'adjoint.

Je vous demande donc votre accord, Mesdames, Messieurs, conformément à l'article précité du Code Général des Collectivités Territoriales, pour décider la création de 9 postes d'adjoint.

Qui est pour la nomination de neuf adjoints? Nous votons à main levée.

**M. LAMBERT.**- Monsieur le Maire, pour le vote précédent nous n'avons pas voté de manière nulle ; nous avons voté blanc.

Pour ce vote, nous nous abstenons, et nous vous laissons le choix naturellement de décider du nombre d'adjoints.

**M. RANTONNET.**- Merci.

**LA DELIBERATION EST APPROUVEE A LA MAJORITE – ABSTENTION DU**

**GRUPE « FRANCHEVILLE AU CŒUR ».**

#### **4 – Election des Adjoint**

**M. RANTONNET.**- Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints.

Mes chers collègues, je vous donne lecture de l'article 2122-7.2 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi du 31 janvier 2007, qui modifie le mode d'élection des adjoints.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le Maire propose sa liste, vous avez la liste dans vos parapheurs. Les autres listes peuvent proposer la leur.

Monsieur Lambert, je vous cède la parole.

**M. LAMBERT.**- Nous allons faciliter les choses. Dès lors que notre liste ne présente aucun candidat aux postes d'adjoints, vous avez tout à fait la possibilité de voter le nombre des adjoints par liste. Il n'y aura pas de difficulté pour nous.

**M. RANTONNET.**- Je vous en remercie.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret).*

**M. RANTONNET.**- Je vais pouvoir vous annoncer les résultats.

Nombre de bulletins dans l'urne	33
Bulletins blancs	7
Nombre de suffrages exprimés :	26
Majorité absolue	14

La liste « Francheville autrement » a obtenu 26 voix.

Je proclame adjoints, et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- Première Adjointe Arielle Petit.
- Deuxième Adjoint Serge Calabre
- Troisième Adjoint Isabelle Quiblier
- Quatrième Adjoint Claude Gourrier
- Cinquième Adjoint Christine Barbier
- Sixième Adjoint Gilles Dassonville
- Septième Adjointe Isabelle Santos Malsch
- Huitième Adjoint Olivier Laverlochère
- Neuvième Adjoint Francis Bonneman

*(Applaudissements).*

Je vous remercie pour votre présence aussi nombreuse. Nous souhaitons vous revoir aussi nombreux pour les prochains conseils.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 17 avril pour désigner tous les syndicats, il y aura un autre conseil début mais pour le compte administratif 2013.

Je clôture la séance de ce soir. Mesdames et Messieurs, merci beaucoup pour votre présence très active ce soir. Bonne soirée.

*(Applaudissements).*

La séance est levée à 19 heures 45.